



VÉHICULES TOUT-TERRAIN ET UTILITAIRES - MACHINES D'OCCASION

COMPOSANTS DU MOTEUR

- Arbre à cames
- Paliers d'arbre à cames
- Pignon d'entraînement de l'arbre à cames
- Bielles et roulements
- Vilebrequin
- Paliers et engrenages de vilebrequin
- Culasses
- Chemises de cylindre
- Bloc moteur
- Volant moteur, couronne dentée
- Joints de vilebrequin avant et arrière
- Couvercles avant et arrière du moteur
- Pompe d'injection de carburant (avec rapport d'état du spécialiste)
- Injecteurs de carburant (avec rapport d'état du spécialiste)
- Carter d'huile
- Pompe à huile
- Pistons et segments
- Assemblage de culbuteurs
- Pignons de distribution
- Turbocompresseur avec les joints correspondants
- Couvercle de soupape avec joint approprié
- Pompe à eau

COMPOSANTS DE LA TRANSMISSION ET DE LA MOTRICITÉ

- Boîtier d'essieu
- Pompe d'essieu (but de la lubrification) Boîtier
- d'embrayage
- Joints CV - (exclus si le soufflet est déchiré ou fendu)
- Boîtier de différentiel
- Ensemble de l'essieu moteur
- Arbre d'entraînement et palier de support (entraînement de l'essieu seulement)
- Boîtier de transmission finale (Inboard / Outboard)
- Accouplement du volant moteur / plaques flexibles (acier uniquement)



VÉHICULES TOUT-TERRAIN ET UTILITAIRES - MACHINES NEUVES ET D'OCCASION

- Valves de contrôle de l'entraînement hydrostatique - (à l'exception des solénoïdes)
- Pompe et moteur de l'entraînement hydrostatique (transmissions CVT)
- Arbres d'entrée et de sortie
- Boîtier d'embrayage de l'entraînement MFD
- Boîtier d'embrayage MFD * Boîtier de pignon
- Roulements étanches
- Transmission
- Boîtier de transmission
- Pompe de charge de la transmission
- Engrenages, roulements et arbres de transmission
- Embrayages humides

COMPOSANTS ÉLECTRIQUES / ÉLECTRONIQUES

- Unité de contrôle électronique du moteur

COMPOSANTS HYDRAULIQUES

- Cylindres hydrauliques - (à l'exception des unités scellées)
- Pompes hydrauliques
- Valves de contrôle principales
- Accouplement d'entraînement de pompe - (uniquement en acier)

COMPOSANTS HYDRAULIQUES DE DIRECTION:

- * Crémaillère de direction (direction assistée), colonnes de direction et joints universels (UJ)

NOTE IMPORTANTE: Avant qu'une demande de prise en charge concernant une crémaillère de direction ne soit approuvée, le concessionnaire doit fournir un rapport de diagnostic clair ainsi que des photographies de haute qualité des composants concernés. Ces éléments doivent démontrer qu'il n'y a aucune trace de mauvaise utilisation, d'impact ou de contamination. Les demandes sans documentation adéquate pourront être refusées, en particulier en cas d'usure interne accompagnée de dommages visibles à l'extérieur. L'approbation dépendra de preuves claires d'une défaillance due à un usage normal (en fonction des heures ou du kilométrage) ou à un défaut de fabrication. (Veuillez également fournir des photos des pneus avant précédent le démontage, ainsi que de la suspension si nécessaire.)



VÉHICULES TOUT-TERRAIN ET UTILITAIRES - MACHINES NEUVES ET D'OCCASION

CAN-AM PROTECT EXCLUSIONS DE LA COUVERTURE PLUS:

Tous les joints externes et les gaines de protection s'ils ne figurent pas dans la liste ci-dessus, les composants du train de roulement souffrant de dommages externes, tous les tuyaux, EXTERNE: garnitures, joints, joints toriques, rondelles collées, tous les types de connecteurs rapides (fluides et électriques), les composants électriques et électroniques qui ne figurent pas dans la liste ci-dessus, les câbles de fonctionnement, les composants de freinage qui ne figurent pas dans la liste ci-dessus, les pignons et les chaînes, les joints s'ils sont utilisés seuls, tous les articles d'entretien et les lubrifiants. De même, tous les étalonnages, à moins qu'il ne s'agisse d'une exigence définie par l'équipementier, par remplacement d'une unité (unités définies dans la liste de couverture ci-dessus).

REMARQUE IMPORTANTE: Ce plan de protection couvre les composants énumérés ci-dessus en cas de défaillance due à un défaut de matériau ou de fabrication et peut couvrir d'autres composants non énumérés lorsque le dommage est causé par ou résulte d'une défaillance couverte d'un composant énuméré, à condition que toutes les opérations de maintenance et d'entretien recommandées par le constructeur aient été effectuées aux intervalles prévus/recommandés. Mais elle exclut la couverture de toute défaillance d'un composant causée par ou résultant de la défaillance d'un composant non répertorié comme composant couvert, y compris tout dommage résultant d'un composant répertorié. Voir les conditions générales pour les détails complets du plan.

